



Le Conseil d'administration de Mithra propose la suppression de sa demande de modification de la politique de rémunération lors de l'Assemblée Générale Spéciale

Liège, Belgique, 17 octobre 2023 – 7:00 CEST – Mithra (Euronext Brussels : MITRA) (la " Société "), une entreprise dédiée à la santé des femmes, annonce aujourd'hui que, sur recommandation de son Comité de Nomination et de Rémunération, son Conseil d'administration a décidé à l'unanimité, par une résolution du Conseil d'administration adoptée hier, de demander le retrait du deuxième point de l'ordre du jour intitulé " Rémunération des administrateurs " et du troisième point de l'ordre du jour intitulé " Politique de rémunération révisée " lors de l'assemblée générale spéciale des actionnaires (AGS) qui se tiendra le lundi 30 octobre 2023 à 14 h 00 (CEST) et de reporter le vote sur ces deux points de l'ordre du jour à une assemblée générale ultérieure de la Société lorsque la nomination des nouveaux membres du conseil d'administration sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

Christian Homsy, président du conseil d'administration et administrateur indépendant et non exécutif : "Le Conseil d'Administration de Mithra souhaite concentrer l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Spéciale et Extraordinaire sur l'approbation des warrants d'armistice et éviter les distractions avec d'autres sujets. Il recommande donc de reporter le point concernant la rémunération des administrateurs à une prochaine assemblée. La demande de report sera formulée lors de l'assemblée générale spéciale du 30 octobre en séance. Le conseil d'administration prévoit de réintroduire le point à l'ordre du jour pour approbation par les actionnaires lorsque le processus de recrutement de nouveaux membres du conseil d'administration aura lieu et que les candidats seront proposés pour nomination aux actionnaires".

Pour plus d'information, merci de contacter :

Mithra Pharmaceuticals SA

Alex Sokolowski, PhD

Responsable des relations avec les investisseurs

investorrelations@mithra.com

+32 (0)4 349 28 22

Frédérique Depraetere

Directeur de la communication

info@mithra.com

+32 (0)4 349 28 22

À propos de Mithra

Mithra Pharmaceuticals SA (Euronext : MITRA) est une société belge de biotechnologie pharmaceutique qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'Estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit

à base d'Estetrol en 2021, la pilule contraceptive ESTELLE[®], Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit DONESTA[®], un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra offre également à ses partenaires une gamme complète de solutions allant du développement précoce de médicaments aux lots cliniques, en passant par la fabrication commerciale de produits polymères complexes (anneau vaginal, implants), de produits injectables liquides complexes et de produits biologiques (flacons, seringues préremplies ou cartouches) sur sa plateforme technologique Mithra CDMO. Cette société, dont le siège est situé à Liège, en Belgique, est active dans plus de 100 pays à travers le monde. www.mithra.com

ESTELLE[®] et DONESTA[®] sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées.

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.



Alertes

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-vous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [X](#) • [Facebook](#)